

Chère lectrice, cher lecteur

Autor(en): **Bühlmann, Werner**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

La Suisse devra relever des défis importants dans le domaine de l'énergie. Selon la stratégie des quatre piliers, soit efficacité énergétique, énergies renouvelables, grandes centrales et politique étrangère en matière d'énergie, le Conseil fédéral mise sur la promotion des énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique. Il insiste cependant aussi sur la nécessité de construire de nouvelles grandes centrales et notamment des centrales nucléaires. Nous nous acheminons donc à nouveau vers des débats hautement sensibles sur la future utilisation de l'énergie nucléaire étroitement liée à la gestion des déchets radioactifs.

Les déchets radioactifs sont une réalité. C'est pourquoi leur gestion doit être traitée indépendamment de la future utilisation de l'énergie nucléaire. En principe, tout le monde est d'accord. L'an dernier, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a confirmé que les dépôts géologiques profonds et les centrales nucléaires suivent leur propre rythme, mais aussi leurs propres procédures. Le plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» approuvé le 2 avril 2008 par le Conseil fédéral est déterminant pour la recherche de sites d'implantation.

Le plan sectoriel fixe les objectifs de la Confédération ainsi que les procédures et critères de sélection des sites en Suisse pour toutes les catégories de déchets. La procédure de sélection de sites met l'accent sur les exigences de la sécurité technique tout en prenant en compte les aspects socio-



économiques et d'aménagement du territoire. En élaborant son plan sectoriel, la Suisse a lorgné vers l'étranger. Maintenant, l'étranger lorgne vers la procédure de sélection suisse jusqu'ici sans pareille. Dans la présente édition, vous apprendrez comment la Suède gère ses déchets.

Dans le domaine de l'énergie nucléaire, la sécurité revêt la priorité absolue pour la production d'électricité comme pour la gestion des déchets radioactifs. La Confédération s'appuie donc sur des autorités de sécurité indépendantes et compétentes. Il s'agit de l'Inspectorat fédéral de la sécurité nucléaire (IFSN). La Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN) joue un rôle important dans la procédure d'autorisation de nouvelles centrales nucléaires et pour la sélection des sites de dépôts géologiques profonds. Cette commission est présentée dans le nouvel *energeia*.

Werner Bühlmann
Directeur suppléant de l'Office fédéral
de l'énergie,
Chef de la division Droit et sécurité

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00
energeia@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthias Kägi (klm), Philipp Schwander (swp)

Collaborateur rédactionnel: Jürg Wellstein (juw),
Wellstein Kommunikation GmbH, Bâle

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH,
Berne. www.raschlekrantz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;

p.1: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;

p.2: Office fédéral de l'énergie OFEN;

p.4: Svensk Kärnbränslehantering AB (SKB);

p.6: Office fédéral de l'énergie OFEN; p.8: Office fédéral de l'énergie OFEN; p.10: Jürg Wellstein; p.12: Airlight Energy Holding SA;

p.13: Office fédéral de l'énergie OFEN; p.14: Fondation internationale prix Balzan/Peter Mosimann; p.15: Solar Impulse SA; p.16: Jura.

AU SOMMAIRE

Editorial	1
Interview	
Walter Steinmann, directeur de l'OFEN: «Pas encore assez de tension sur le marché»	2
International	
Comment la Suède gère ses déchets radioactifs	4
Energie nucléaire	
Une opinion indépendante et experte sur les questions nucléaires	6
Force hydraulique	
Centrales électriques à pompage-turbinage: nouveaux défis pour la Suisse	8
Recherche & Innovation	
Ouvrir la voie à des revêtements novateurs	10
Comment ça marche?	
Un concentré d'énergie solaire	12
Economie d'énergie	
10 petits trucs pour économiser l'énergie en 2010	13
En bref	14
Services	17

energeia.